Le groupe d’initiative de Bakou

En juillet 2023, la conférence du mouvement des pays non-alignés se déroule à Bakou. À l'occasion de cette réunion est créé le Groupe d'initiative de Bakou, une structure au sein de laquelle se réunissent des indépendantistes de régions et de territoires français dénonçant la politique coloniale de la France. Les revendications de cette structure sont promues par l'Azerbaïdjan dans le cadre d'une stratégie d'offensive visant la France.

Le 18 avril 2024, Omayra Naisseline, élue du Congrès de Nouvelle-Calédonie, s’est rendue à Bakou à la tête d’une délégation. Sur place, elle a signé un mémorandum établissant des relations bilatérales entre le Congrès et le parlement azéri. Elle remercie alors « l’État azerbaïdjanais d’être à nos côtés dans notre chemin vers l’indépendance ». Après ce déplacement, les élus loyalistes ont saisi le procureur de la République de Nouméa. Dans un courrier, ils estiment que sa démarche « ouvre très directement des possibilités d’ingérence dans les affaires internes de la France. Elle relève d’actions qui se rapprochent dangereusement de la trahison ». Le lundi 29 avril, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, le ministre de l’intérieur Gérald Darmanin a dénoncé « une ingérence extrêmement néfaste ». De son côté, Roch Wamytan, président (FLNKS) du Congrès assume : « L’Azerbaïdjan, dans son discours de défense du droit international, est un levier afin de nous constituer un réseau à l'international, explique-t-il. Nous sommes obligés de nous tourner vers des pays extérieurs pour appeler au secours ». Il assure également que les frais du voyage de l’élue calédonienne ont été intégralement pris en charge par le gouvernement azéri. Depuis, le 1er mai 2024, le mouvement indépendantiste polynésien Tavini Huiraatira a lui aussi signé un mémorandum avec le parlement de l’Azerbaïdjan.